

Un APERÇU de l'ETAT de SANTE des ARDECHOIS

Environ 240.000 Ardéchois de plus de 16 ans (91%) se considèrent en assez bonne, bonne ou très bonne santé (1*9). Néanmoins sur la base des données nationales plus de 100.000 Ardéchois (30%) vivraient des problèmes de santé chroniques ou durables. On peut également calculer que près de 25.000 Ardéchois adultes (9%) se perçoivent en mauvaise ou très mauvaise santé, et qu'un nombre équivalent ressentirait une importante limitation physique dans ses activités quotidiennes. Aperçu au prisme de l'action médico-sociale du Département cet état des lieux met l'accent sur la prévention et la fragilité en santé.

La santé de la population ardéchoise, évidemment marquée par son âge moyen élevé, présente plusieurs contrastes :

- L'état de santé général, particulièrement **la longévité, se situe dans la moyenne nationale** alors qu'une large part de la population Ardéchoise subit des conditions de vie modeste et dispose d'un niveau d'éducation limité. Cette fragilité sociale très présente est connue pour exposer les personnes aux risques de santé.
- Le cadre de vie apparaît souriant avec un environnement naturel privilégié et une **bonne qualité de l'air et de l'eau**. Mais cette apparente qualité de vie rurale n'évite pas que les principaux indicateurs de santé mentale sont au rouge.
- En Ardèche, **l'état de santé des deux sexes est comparable**, alors que les hommes ont des comportements de santé et de prévention particulièrement déficients.
- Dans toute la population les préconisations de prévention individuelle sont peu suivies. Cependant, le **recours au médecin généraliste est élevé**, alors même que l'Ardèche manque de médecins. Cette pratique répond probablement à la rareté des autres professionnels de santé.
- Dans le département, les risques de santé autour de la naissance des enfants apparaissent relativement importants, néanmoins, **la mortalité infantile est basse**.

Un état de santé des Ardéchois dans la moyenne nationale.

L'espérance de vie en Ardèche se situe dans la moyenne nationale. Celle des hommes est légèrement plus favorable. Elle s'est également améliorée en 15 ans, rattrapant la moyenne nationale et se rapprochant de l'espérance de vie des femmes ardéchoises, laquelle par contre progresse très peu sur la même période.

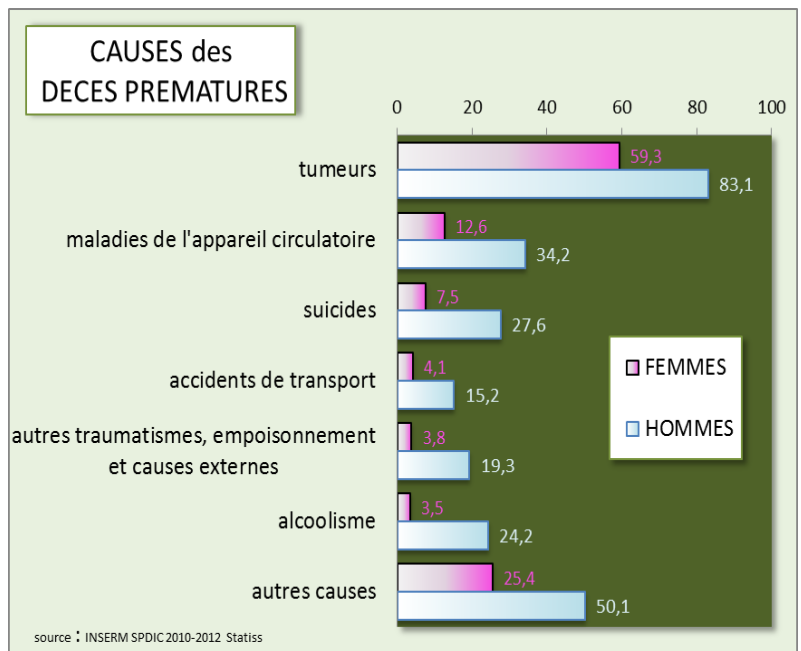
Des enquêtes nationales nous indiquent **quelle perception ont les Français de leur propre santé**. En extrapolant les données, on peut calculer que 24.000 ardéchois se considèrent en mauvaise ou très mauvaise santé et que 100.000 déclarent un problème de santé chronique ou durable. (1*9).

Espérance de vie En 2014 (1)	ARDECHE	FRANCE (métr.)
des femmes à la naissance	85,2	85,4
des hommes à la naissance	80,0	79,2
des femmes à 60 ans	27,2	27,7
des hommes à 60 ans	23,6	23,1
Taux de mortalité prématurée toutes causes (standardisé pour 100.000 hab) 2010-12 (2)	189,2	-
Des femmes	116,2	121,1
Des hommes	253,7	263,2

Chaque année 200 décès évitables

La **mortalité prématurée** touche 539 personnes en 2015, soit un décès sur 6, les hommes étant deux fois plus touchés. On entend par mortalité prématurée les décès survenus avant 65 ans. On considère que la prévention « primaire » permettrait d'éviter 23% de ces décès chez les femmes et 36% chez les hommes.

Les cancers sont la première cause de décès pour l'ensemble de la population, particulièrement avant 65 ans. Prédominant chez les hommes ils sont cependant moins létaux qu'au niveau national. C'est la seconde cause d'hospitalisation en court séjours, et de classement en Affection Longue Durée (ALD) : 1.800 nouveaux cas chaque année.



CHIFFRES REPERES (3)	ARDECHE	Soit taux standardisés	Taux en RHONE ALPES
Population	312 277	-	-
Population de moins de 20 ans	73 216	23,1	25,3
Population de 65 ans et plus	66 738	21	16,5
Affilié ayant au moins une ALD	43 643	16,1	15,2
Admission en ALD toutes causes	7 952	2075	2054
Arrêts de travail (maladie et accident)	28 884	21,9	21,6
traitements médicamenteux psychotrope	28 177	10518	10456
Traitement antidiabétiques (yc. insuline)	5 650	3786	3989
Patients hospitalisés toutes causes	57 425	17196	17091
séjours hospitaliers court en médecine	88 395	25783	25760
Décès prématurés (avant 65 ans)	539	189	171


Les maladies cardio-vasculaires constituent la seconde cause de décès et le premier motif d'ALD (2.500 nouveaux cas par an) ou d'hospitalisation courte (15.800/an). (3)

Les morts violentes et empoisonnement sont très présents, surtout chez les hommes ardéchois, avec une part importante d'accidents de la route et de suicides.

On dénombre 28.000 personnes (9%) sous traitement médicamenteux pour des problèmes de **santé mentale** ; troubles qui provoquent une hospitalisation sur 10. L'alcool entraîne plus de 1500 hospitalisation et presque 100 décès par an. (3)

Le **diabète** entraîne 4.300 hospitalisations courtes (7,5% d'entre elles) et 10.600 mises sous traitement. Sa prévalence augmente avec le vieillissement de la population.

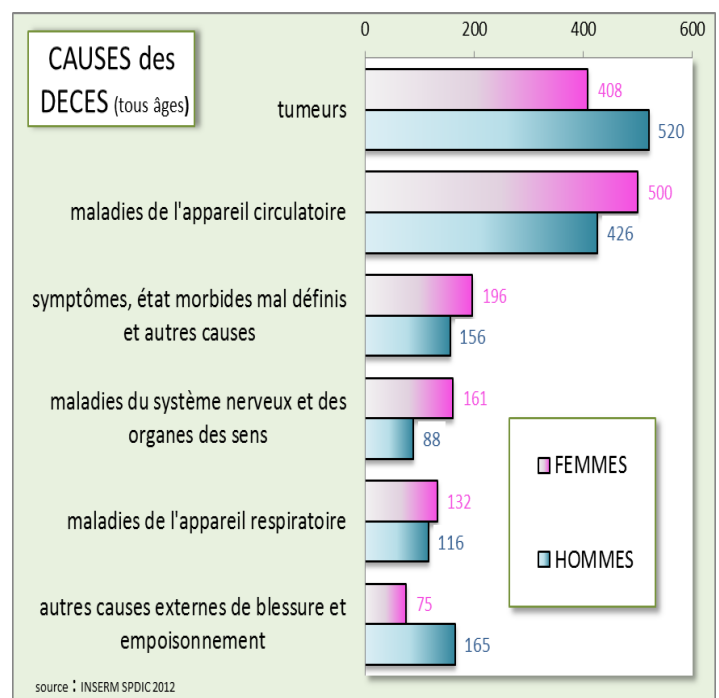
Les autres affections causent 47% des décès. A noter, une surreprésentation en Ardèche des maladies de l'appareil génito-urinaire chez les deux sexes. Au global, **les difficultés de santé** touchent de nombreux Ardéchois. On peut calculer que 21% d'entre eux suivent un traitement médicamenteux régulier, 26% vivent une hospitalisation courte chaque année et 20% sont reconnus en ALD. (3)



😊 !!!

😊 En 15 ans l'espérance de vie à la naissance des hommes ardéchois a augmenté de 5 années. (1)

😊 68% des adultes déclarent être en bonne ou très bonne santé, surtout chez les hommes. (9)



Notre environnement est plutôt propice.

L'eau distribuée par les réseaux, généralement indemne de polluants d'origine agricole est cependant de qualité microbiologique insatisfaisante pour 6,4% des Ardéchois, notamment en zone de montagne (4).

Hors stricte vallée du Rhône, la **qualité de l'air** est bonne en ce qui concerne les particules, les NO_x. Deux problèmes sérieux demeurent : Les taux d'Ozone aux graves effets irritants sur les voies respiratoires des jeunes enfants et des asthmatiques, et les pollens d'ambrosie générant des allergies dans les zones de cultures céréalières.

La présence de **radon**, cancérigène pulmonaire certain, dans les habitations est probable sur les deux tiers nord-ouest de l'Ardèche,

« Qu'est-ce qui détermine notre santé ? »

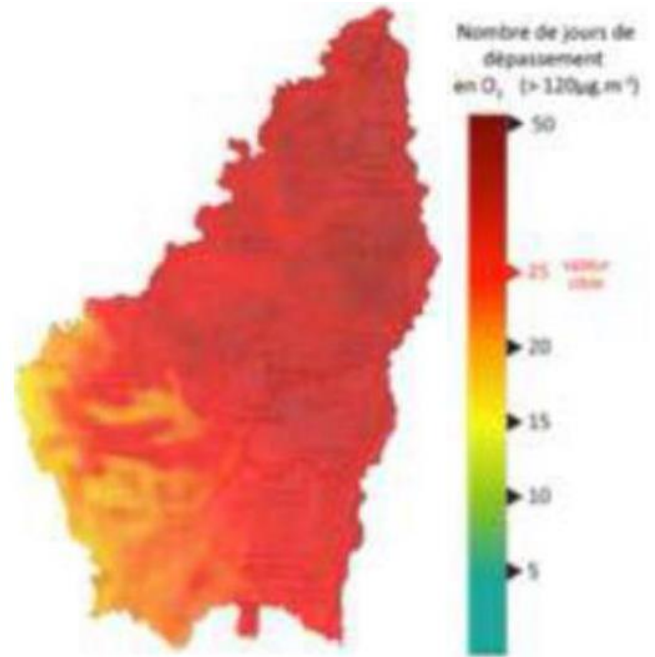
A chaque étape de notre vie, l'état de santé se caractérise par des interactions complexes entre plusieurs facteurs d'ordre socio-économique, en interdépendance avec l'environnement physique et le comportement individuel. Ces facteurs sont désignés comme les « déterminants de santé ». Ils n'agissent pas isolément : c'est la combinaison de leurs effets qui influe sur l'état de santé. A titre d'illustration voici les douze déterminants retenus par les canadiens :

- 1- le niveau de revenu et le statut social
- 2- Les réseaux de soutien social
- 3- L'éducation et l'alphabétisme
- 4- L'emploi et les conditions de travail
- 5- Les environnements sociaux
- 6- Les environnements physiques
- 7- Les habitudes de santé et les capacités d'adaptation personnelle
- 8- Le développement de la petite enfance
- 9- Le patrimoine génétique et biologique
- 10- Les services de santé
- 11- Le sexe
- 12- La culture
- ... »

Extrait de :

<http://INPES.santepubliquefrance.fr>

NOMBRE DE JOUR DE DEPASSEMENT DE LA DOSE D'OZONE ADMISE DANS L'AIR (source : Air Rhône Alpes 2015 : rouge vif = 25 jours)

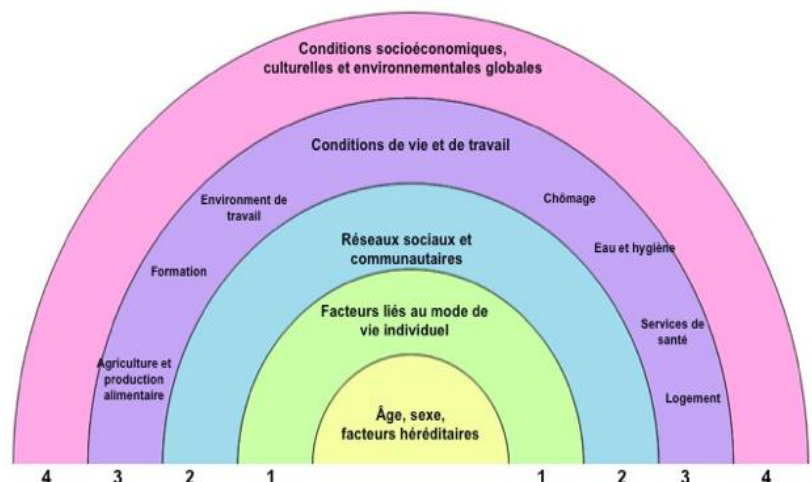


- ☺ Sur la dernière décennie la qualité de l'air s'est améliorée au regard des taux de monoxyde et dioxyde d'azote, ainsi que de particules ; en revanche elle s'est détériorée pour l'ozone (station de Valence-sud/ source Air Rhône Alpes)
- ☺ Dans une trentaine de commune le nombre de personnes allergique à l'ambrosie dépasse vraisemblablement 5%. (ORS 2011)



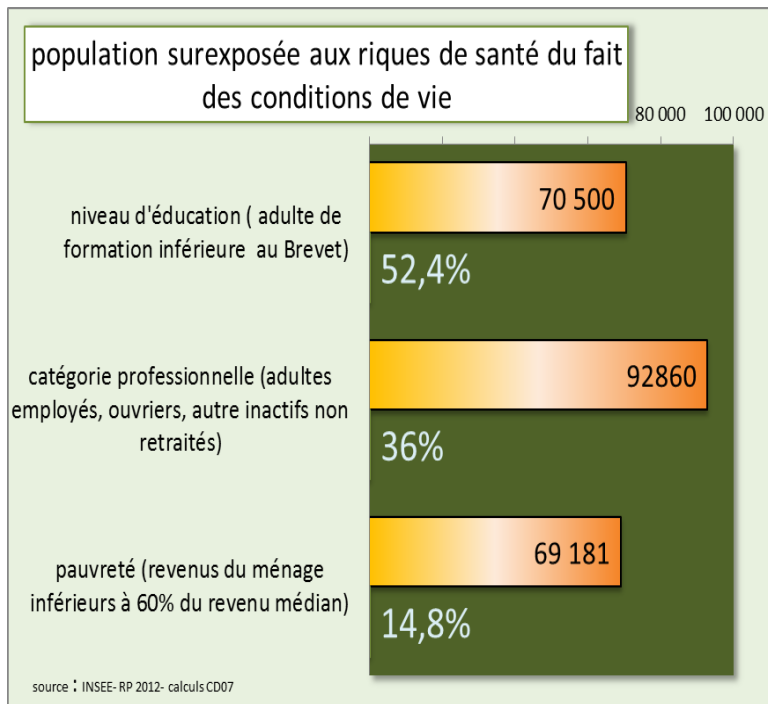
Le modèle de DALGREN et WITEHEAD (1991) publié dans « The Lancet », n°38, p1059-1063

Modèle des déterminants de la santé



Dahlgren & Whitehead 1991 Policies and strategies to promote social equity in health. Stockholm: Institute of Future Studies.

Beaucoup d'Ardéchois en conditions de vie défavorable



La **catégorie sociale** a un effet déterminant sur l'état de santé, cela se traduit par une espérance de vie à 35 ans des cadres plus longue que celle des ouvriers : +6,3 ans pour les hommes et +3 ans pour les femmes. De plus la vie de l'ouvrier est marquée en moyenne par 17 années de limitation fonctionnelle, comparées à 13 années pour le cadre. En Ardèche les catégories sociales «à vie courte» (employés, ouvriers et inactifs non retraités) représentent 52,4% de la population des 20-64 ans (moyenne nationale : 49,6%) (9)

Le travail est la cause d'environ 3.000 accidents avec arrêt, 200 entraînent des incapacités permanentes, plus de 300 se déroulent pendant le trajet. Les activités les plus dangereuses sont le bâtiment et l'alimentation. Environ 500 maladies professionnelles sont déclarées chaque année, particulièrement des troubles musculo-squelettiques. (3)

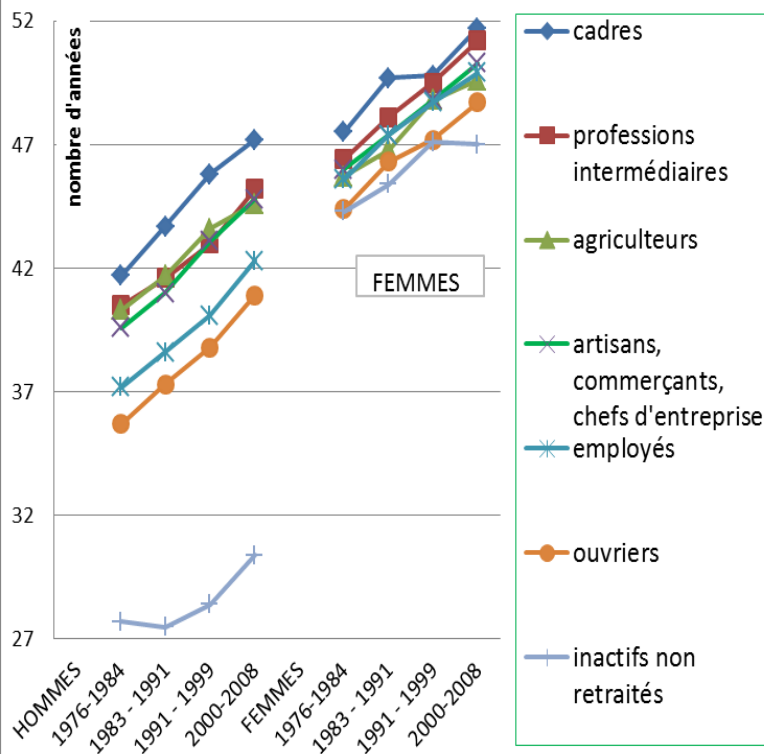
Le niveau de revenu est également déterminant pour la santé, il intervient principalement sur les conditions d'alimentation et de logement. Les 69.000 Ardéchois en situation de pauvreté sont donc particulièrement exposés. Réciproquement, la bonne santé contribue à l'accès à l'emploi et aux bons revenus.

Le niveau d'éducation se révèle aussi décisif. Il intervient, semble-t-il, au travers des habitudes et de l'hygiène de vie. 70.500 Ardéchois n'ont pas le niveau du brevet, un taux moyen de 36%, supérieur à la moyenne de France métropolitaine (27%), pour toutes les générations.

Les bonnes **conditions de logements** favorisent la santé. Si le département propose des logements bon marché, 1.600 personnes n'ont ni baignoire ni douche et 5.800 habitations sont potentiellement indignes. On estime que le mal logement touche entre 26.000 et 47.000 personnes. (source ADIL, PDALPD).

CHIFFRES REPERES	ARDECHE	Soit taux standardisés	Taux en RHONE ALPES
Arrêts de travail pour maladie (5)	24753	18.8	18.2
Arrêts de travail pour accident (5)	4131	3.1	3.4
Personnes en logements sans baignoires ni douche (1)	1596	0.5 %	0.25%

Evolution de l'espérance de vie à 35 ans selon la catégorie socio-professionnelle



😊 !!!
L'espérance de vie à 35 ans d'un agriculteur est de 4,5 ans supérieur à celle d'un ouvrier

😊 Les maladies professionnelles, notamment les TMS sont de mieux en mieux déclarées et reconnues, favorisant leur prise en charge.

Des comportements funestes chez les hommes

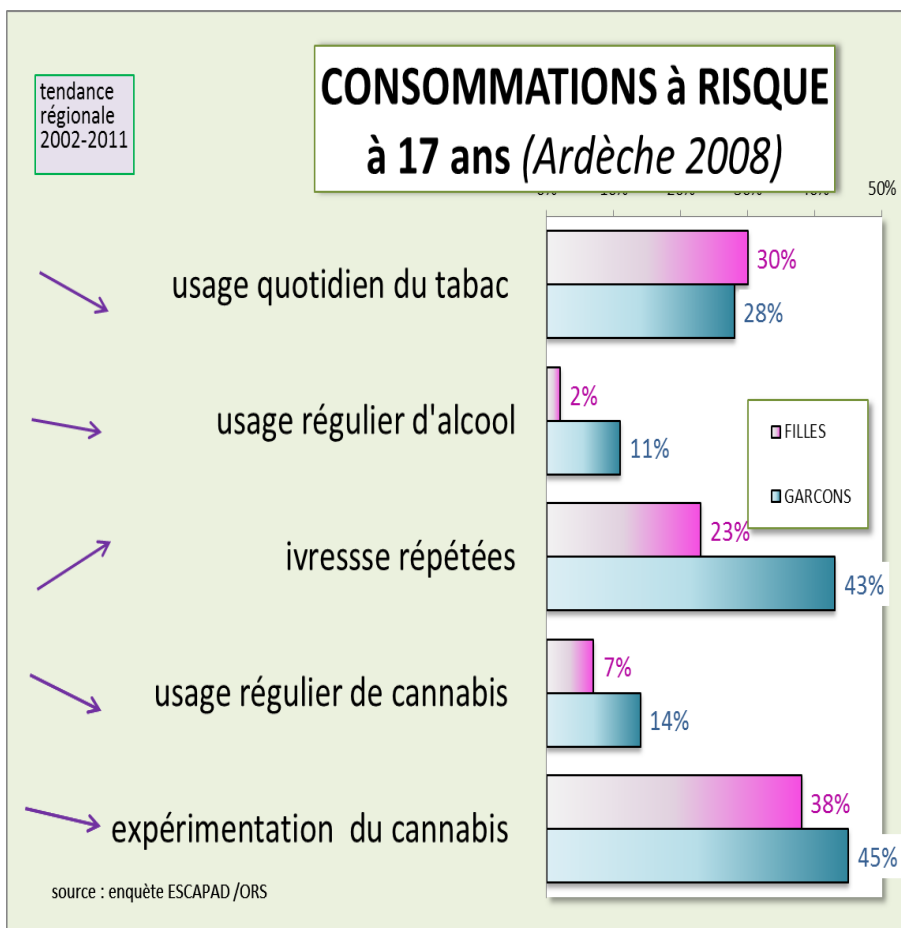
Les **accidents de la vie courante** provoquent 130 décès par an (5). Ce sont essentiellement des chutes, et elles frappent les personnes âgées. Les accidents de la circulation, souvent de « 2 roues » entraînent 31 décès par an, et 200 blessés graves (hospitalisation de plus de 24 heures). Les hommes représentent 80% des victimes.



Moins de 100 décès liés à l'alcool sont décomptés chaque année, 4.7%, nettement moins que la part nationale (5.4%)

😊 En 30 ans le nombre de « mort de la route » en Ardèche est passé de 60 à 30 par an.

En région, la **consommation d'alcool** concerne 88% de la population, surtout la plus âgée. La consommation quotidienne déclarée devient plus rare ; pratiquée par la population aînée, elle affecte 5% des femmes et 14% des hommes. Pratique de jeunes, la consommation hebdomadaire et occasionnelle, ainsi que les ivresses occasionnelles ou répétées sont en augmentation (5% des femmes, 15% des hommes). (6)



En Rhône Alpes, l'usage régulier du **tabac** se stabilise ; Il concerne 34% des hommes et 26% des femmes, qui sont moins nombreuses quel que soit l'âge (6). Les anciens fumeurs représentent 30% de la population. La consommation de tabac par habitant en Ardèche est plus élevée que la moyenne nationale. (6) mais le nombre de décès des moins de 65 ans lié au tabac plus réduit (420, 21.8%)

L'usage de drogue, très masculin, tend à diminuer pour ce qui est de la consommation régulière (plus de 10 fois par mois) et concerne 1.5% des 15-64 ans. Par contre, la consommation occasionnelle de cannabis augmente et atteint près de 10% de la population. Cocaïne, Poppers touchent 1% des habitants, et les autres drogues concernent 0,2% de la population. Les taux d'expérimentation des 17 ans sont plus élevés en Ardèche-Drôme, notamment chez les filles (5). 12% des garçons et 6% des filles consomment régulièrement du cannabis

Les **IST et le VIH** entraînent 180 hospitalisations chaque année. L'Ardèche, relativement épargnée, souffre davantage d'IST féminine et de dépistage tardif du VIH.

L'obésité touche 12,5% de la population régionale, laquelle se distinguerait pourtant par des pratiques alimentaires diversifiées.

42% des Français pratiquent une activité physique à un niveau considéré comme favorable à la santé, taux très inférieur chez les hommes les moins jeunes. Au regard du nombre de licences sportives les Ardéchois semblent moins actifs.(6)

CHIFFRES REPERES (6*1) Application des taux de Rhône Alpes sur l'Ardèche	ARDECHE	Taux en RHONE ALPES
Personnes déclarant avoir été ivre au cours des 12 derniers mois	42.300	22%
Fumeurs réguliers	73.000	24.7%
Usagers réguliers de cannabis	3.100	1,8%
Population touchée par le diabète	11.090	

Un recours aux soins correct sauf en l'absence de mutuelle

En moyenne nationale (2012), 26% des adultes déclarent avoir **renoncé à au moins un soin** au cours des 12 derniers mois pour des raisons financières. Sur cette base, l'estimation de non-recours aux soins se situe à 65.000 adultes en Ardèche. (7)

La plupart des indicateurs de recours aux soins semble satisfaisant dans le département

Les **bénéficiaires de la CMU-C** renoncent davantage à consulter

que les autres assurés. Ainsi en Ardèche leurs dépenses médicales s'établissent en moyenne à 208€ contre 299 € pour l'ensemble des assurés de moins de 60 ans du régime général (2012). Ce moindre recours concerne les soins libéraux de généralistes et médecins spécialistes. Néanmoins, les patients bénéficiaires de la CMU-C sont plus souvent sous traitement antidiabétique, psychotropes, antiasthmatiques et antihypertenseurs. (7)

CHIFFRES REPERES (3)	ARDECHE	Soit taux standardisés	Taux en RHONE ALPES
Affiliés bénéficiaires d'une complémentaire santé (hors CMUc)	186 415	76	75,1
Affiliés bénéficiaires de la CMUC	17.927	5.5	5.4
Affiliés de 15 ans et plus ayant déclaré un médecin traitant	182.941	91,4	89.4
Recours à un médecin généraliste	188.577	77,4	74,3
Recours à un dentiste	89.660	36,5	36,6
Consultations de médecins généralistes	826.205	342,2	316,4



☺ *Les bénéficiaires de la CMUC en Ardèche recourent davantage aux infirmiers et chirurgiens dentiste que la moyenne des assurés !*

☺ *L'aide à la complémentaire santé (ACS) bénéficie à 2,1% d'Ardéchois non éligibles à la CMUC. Ce taux est supérieur aux moyennes nationales.*

La CMU-C, profite à 16.000 Ardéchois. Le taux de bénéficiaire de 5,5% (régime général) paraît particulièrement bas au regard du taux de pauvreté (14, 8%) dont le seuil de revenu est proche. Il convient de noter que le recours au dispositif est très inégal selon les cantons variant de plus de 10% à Annonay à moins de 3% à Saint Pierreville. Ainsi une part importante de la population ne bénéficie d'**aucune mutuelle** CMU ou ACS. Chez ces personnes le renoncement aux soins atteint 55%.

Notes méthodologiques

Ce document met l'accent sur les effectifs concernés par les principales difficultés de santé dans une approche visant à évaluer les besoins de la population.

L'accent est également mis sur la prévention qui constitue une marge de progrès souvent importante et vertueuse.

- **Taux standardisés** : les taux standardisés sont calculés afin de permettre des comparaisons entre des populations (ou échelons géographiques) de structures démographiques différentes ; Ils sont basés sur les structures d'âges quinquennaux.
- **Prévalence** : la **prévalence** est une mesure de l'état de santé d'une population, dénombrant le nombre de cas de maladies à un instant donné ou sur une période donnée. Pour une affection donnée, on calcule le taux de prévalence en rapportant à la population considérée, le nombre de cas de maladies présents dans cette population.
- **Incidence** : l'incidence annuelle (ou mensuelle) ne tient compte que des nouveaux cas par an (par mois), alors que la prévalence annuelle (ou mensuelle) s'appuie sur le nombre total de cas présents, c'est-à-dire ceux déjà présents plus ceux incidents. Ainsi, la prévalence annuelle est toujours supérieure à l'incidence annuelle.
- **ALD, Affection Longue Durée** : reconnaissance par l'assurance maladie d'une affection ouvrant droit à une prise en charge à 100%.
- **(1*2)** : Dans cette note une référence de type (1*2) signifie que la prévalence ou le ratio de l'étude nationale (2) est ici appliqué, extrapolé, inféré sur les données démographiques de l'Ardèche de la source (1)

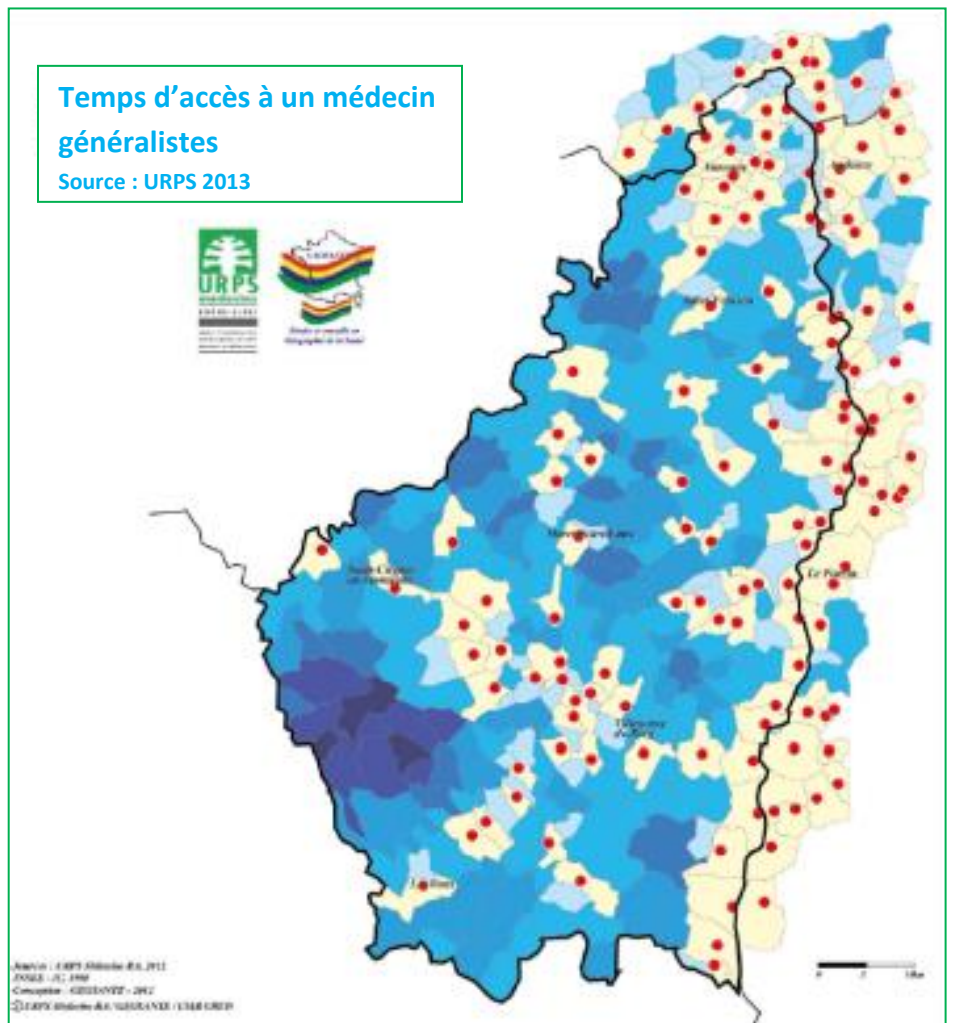
Un dispositif médical et de soin lacunaire

Avec 430 **médecins généralistes**, dont les 3/4 exerçant en mode libéral, les Ardéchois semblent bénéficier d'un service réduit. Cependant les données de l'assurance maladie démontrent une bonne fréquence de consultation des patients. Elle résulte probablement de la carence en spécialistes.

La faible densité de médecin par habitant est particulièrement sensible dans certains cantons. (7)

La situation est encore moins favorable en ce qui concerne les spécialistes, dont la Drôme vers laquelle pourraient s'orienter les Ardéchois, est également sous-dotée. La situation est également insatisfaisante pour **d'autres professions de santé** : chirurgiens-dentistes, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes.

L'offre de service est apparemment moins préoccupante en ce qui concerne les **infirmières** (790 libérales et 2.243 salariées) bien que rapportée à la part de population âgée, consommatrice de soins infirmiers, elle soit également moins favorable qu'en Rhône-Alpes.



CHIFFRES REPERES (3)	ARDECHE	Soit taux standardisés	Taux en FRANCE
Médecins généralistes	430	135 pour 100.000	157
Médecins spécialistes	420	132 pour 100.000	185
Infirmiers libéraux	790	247 pour 100.000	173
Infirmiers salariés	2243	701 pour 100.000	834
Chirurgiens-dentistes	172	54 pour 100.000	64
Sages-femmes	108	209 pour 100.000 femmes de 15 à 49 ans	145
Nombre de lit de court séjour	1019	3.2 pour 1000 habitants	3.4 pour 1000 habitants
Nombre de lit de Soins de suite et réadaptation	615	1.9 pour 1000 habitants	1.6 pour 1000 habitants

Les **équipements hospitaliers** sont en nombre de lit comparable aux taux nationaux et marqués par l'adaptation à la population âgée (soins de suite et de réadaptation). La carence est particulièrement marquée pour la psychiatrie notamment infanto-juvénile. La moitié des coûts séjours des ardéchois à l'hôpital se fait hors département. 137 place en hospitalisation à domicile ou à temps partiels permettent 19.000 séjours.

Le **dispositif d'urgence**, avec 84.000 passages dans les services est largement utilisé et palie la faible densité de généralistes libéraux. Il est cependant situé à plus de 30 minutes pour 22% de la population, mais complété par un réseau de 70 médecins référents SAMU.. Le SAMU est très sollicité avec un taux d'appel justifié très important. On dénombre 1500 sorties du SMUR et 21.000 interventions sanitaires des sapeurs-pompiers.



- ☺ 92% des médecins généralistes ardéchois ne pratiquent pas de dépassement d'honoraire (85% en Rhône Alpes).
- ☺ En Ardèche, les secours aux victimes reposent très majoritairement sur les pompiers avec 20.000 sorties sanitaires annuelles, avant les SMUR : 2.000 sorties « primaires ».

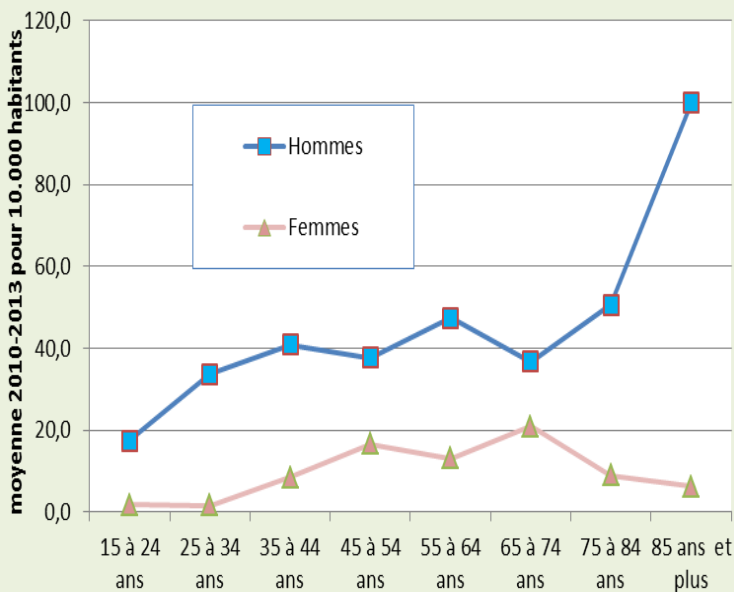
Une prévention insuffisante et une santé mentale problématique

Tous les dépistages organisés des **cancers** rencontrent légèrement moins de succès en Ardèche par comparaison aux résultats nationaux : 52% des femmes pour le cancer du sein, 28% des hommes et 32% des femmes pour le cancer colorectal, 42% pour le cancer du col de l'utérus. (6)

La prévention contre les **maladies infectieuses** par la **vaccination** est considérée comme insuffisante sur le plan national. L'absence de données ardéchoises laisse supposer une couverture à 2/3 contre le tétanos, soit plus que contre la diphtérie, la polio. La protection serait de moins de 30% contre la grippe chez les 20-64 ans, et se situerait à 10% contre la coqueluche chez les jeunes parents. Le dépistage des maladies virales (VIH, hépatites B et C) se révèle limité dans le département. (6)

CHIFFRES REPERES (3)	ARDECHE	Soit taux standardisés	Taux en RHONE ALPES
Jeunes entre 5 et 18 ans ayant bénéficié d'un examen bucco-dentaire gratuit	5069	35.8	31.9
Femmes ayant réalisé une mammographie (tous âges)	15.633	12.4	13,
Femmes ayant réalisé une mammographie organisée (55-74 ans)	6848	45.2	49.7
Population sous traitement psychotrope	28.177	10512	10456
Population ayant recours à un psychiatre (2014)	2.980		
Population de moins de 15 ans hospitalisée en psychiatrie (2013)	49		
Population de 15 ans et plus hospitalisée en psychiatrie (2013)	765		
Population de moins de 15 ans en ambulatoire en psychiatrie	274		
Population de 15 ans et plus en ambulatoire en psychiatrie	1245		

Taux brut de mortalité par suicide selon l'âge en Ardèche



Chez **l'adolescent et le jeune adulte** (15-25 ans), la prévention est stratégique pour la santé future. La plupart des indicateurs disponibles au niveau départemental, révèlent que la prévention, jamais suffisante, l'est encore moins en Ardèche. Ces lacunes de prévention concernent les accidents de transport et de la vie courante, l'usage de l'alcool, du cannabis, de la contraception (pilule du lendemain, l'IVG), la santé mentale (tentatives de suicide). A contrario l'usage plus modéré du tabac, et la prévention bucco-dentaire active sont positifs.

Les **problèmes de santé mentale** concernent en Ardèche 28.000 patients placés sous traitement psychotropes (soit 11% des assurés). 8400 patients sont reconnus en ALD pour affection psychiatrique et 12.500 personnes sont suivies en psychiatrie. Chaque année près de 1700 sont hospitalisés en court séjour pour troubles mentaux et 2300 en psychiatrie, 500 pour tentative de suicide et 200 en hospitalisation sous contrainte.. On dénombre 80 suicides chaque année. Les problèmes de santé mentale sont un motif majeur d'arrêt maladie de longue durée (25%) de handicap et d'invalidité (30%). La carence d'une offre libérale en psychiatrie se traduit par une prévention très lacunaire et le recours à des alternatives moins adaptées (hospitalisation, traitements....). Sur l'ensemble des indicateurs, la santé mentale des Ardéchois, particulièrement celle des hommes, paraît médiocre, alors même que le recours aux soins psychiatriques est important. Si les troubles mentaux croissent avec l'âge, ils représentent une part très importante des pathologies des jeunes adultes. (5 et 8)



Les jeunes ardéchois (15/25 ans) recourent davantage au médecin généraliste que leurs homologues rhônalpins (88 % ont consulté dans l'année) (6)

Chaque année une dizaine de cas de tuberculose sont détectés dans le Département.

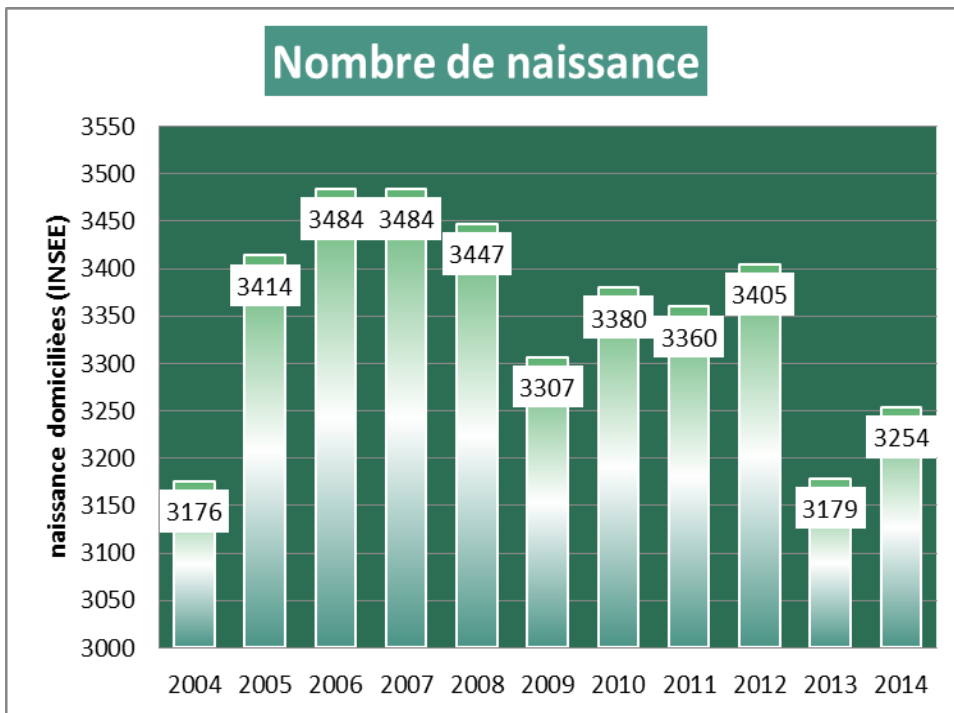
Avant la naissance, les risques concentrés sur certaine grossesses

L'Ardèche dénombre 3.300 naissances chaque année. Le département a un faible taux de natalité (naissance/population) et de fécondité (enfants par femmes). (1)

L'assistance médicale à la procréation concerne environ 90 grossesses (2,6%) (5).

Chaque année, près de 1000 IVG (médicamenteuses ou chirurgicales) sont pratiquées, dont environ 70 chez des mineures et presque un quart avant 25 ans. C'est environ 1,2% des femmes d'âge concerné, mais 2,4% chez les 20-24 ans. Le nombre d'interventions est stabilisé depuis une décennie. (5)

CHIFFRES REPERES (5)	ARDECHE	Soit taux (standardisés) ou densité	Taux en RHONE ALPES
Naissances 2012 (taux de natalités)			
Gynécologues obstétriciens libéraux	21	32,7	38,5
Pédiatres libéraux	12	21,4	23,1
Recours à un pédiatre	5.515	12,8	19,1
Recours à un gynécologue	12.137	23,1	26,1
Recours à une sage-femme	1009	2,0	2,3
Séjour hospitalier pour accouchement (15-49 ans)	3127	49,3	56
Séjour hospitalier pour IVG sans complication (15-49 ans)	760	12	11,7
Sages-femmes libérales (pour 100 femmes de 15 à 49 ans)	22	34	33
Ensemble des sages-femmes	95	149	156
Lits de maternité (pour 100 femmes de 15 ans ou plus)	87	65,1	65,9



Le nombre de grossesses déclarées tardivement se situe entre 150 et 200.

Le taux de préparation à la naissance serait de 61% (80% pour les primipares). **La prévention prénatale** est toujours plus limitée chez les plus jeunes mères.

Les dépistages durant la grossesse demeurent partiels : nombre d'échographies inférieur à 3 (2%), absence de mesures de repérage de la trisomie 21 (2%) de recherches de l'hépatite B (13%) ... La consommation de tabac durant la grossesse avoisine 14% ; celle d'alcool est inconnue. (6)

On dénombre chaque année une quinzaine d'accouchements de mineures.

Le nombre de naissances prématurées approche 200, et celles de bébé de moins de 2500g. environ 300. (6)

La densité de gynécologues-obstétriciens est faible. Celle de sages-femmes, désormais habilitées à pratiquer contraception, vaccination, consultations gynécologiques de prévention et IVG médicamenteuses s'avère satisfaisante.



- ☺ La mortalité périnatale (nés sans vie ou décédés avant 7 jours) se situe à 8,1‰ et s'avère particulièrement faible en Ardèche en comparaison du chiffre national : 11,2‰
- ☺ Le taux de femmes bénéficiant d'une préparation à la naissance est beaucoup plus élevé en Ardèche qu'en moyenne nationale (respectivement 61% et 47%)

Jeunes enfants : prévention imparfaite mais bonne santé !

L'allaitement maternel à la maternité bénéficie à deux enfants sur trois, proportion dans la moyenne nationale. Davantage pratiqué par les femmes les plus âgées, il durerait plus de 6 mois dans 17% des cas. (6)

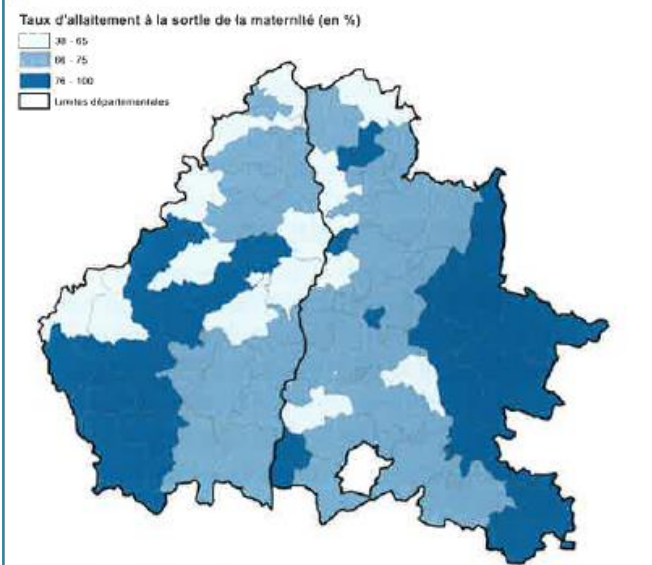
La mortalité infantile (avant un an) frappe une dizaine d'enfant chaque année. Le département bénéficie d'un taux faible depuis 2 décennies. Le nombre de décès survenus entre 1 et 15 ans se situe autour de 5 chaque année. (5)

La protection vaccinale à 2 ans, (selon les CS 24) DTPolio, Coqueluche, Hib, est partielle pour 10% des enfants. Contre l'hépatite B elle est complète dans 40% des cas, 60% pour le ROR, 85% pour le pneumocoque, taux particulièrement faibles.

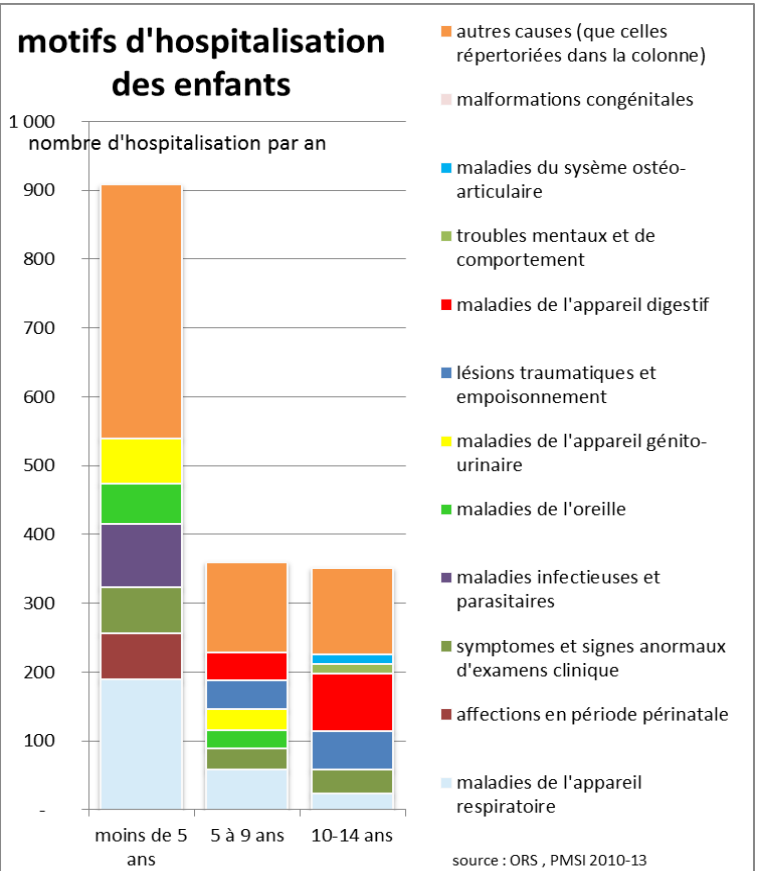
La surcharge pondérale affecterait environ 9% des enfants de 5 à 6 ans dans l'académie. (6)

CHIFFRES REPERES	ARDECHE	Soit taux (standardisés)	Taux en RHONE ALPES
Naissances 2014 (taux de natalités) (1)	3254	10.1 ‰	14.2 ‰
Gynécologues obstétriciens libéraux (3)	21	32,7	38,5
Pédiatres libéraux (3)	12	21,4	23,1
Recours à un pédiatre (3)	5.515	12,8	19,1

Taux d'allaitement maternel à la maternité en 2011 (en %) (par canton)



Sources : CG 07-26, CS8



Les pathologies sérieuses, reconnues comme ALD touchent 1250 enfants de moins de 15 ans (2,2‰). Parmi celles-ci, les troubles mentaux et du comportement (troubles du développement, retard mental, autisme) touchent 400 enfants.

Les hospitalisations représentent 16 séjours pour 100 enfants de moins de 15 ans, un taux élevé. Les problèmes respiratoires constituent la première cause. A partir de 5 ans les lésions traumatiques sont la seconde cause. Par contre les hospitalisations pour affections en période périnatale sont limitées. (5)



😊 La mortalité infantile, c'est à dire avant un an, est en Ardèche réduite de 30% par rapport au chiffre national (respectivement 2,4‰ et 3,4‰ métropole, 2012-14)

😊 Les examens bucco-dentaires remboursés bénéficient en France à 45% des jeunes enfants et 27% des jeunes adultes. La situation est meilleure en Ardèche quelque soit l'âge (respectivement 51% et 31%) malgré la rareté des dentistes.

Près de 3000 enfants (5%) sont suivis par un psychiatre libéral ou non, ce niveau est élevé. Le recours aux orthophonistes (8%) est par contre réduit. (5)

En Ardèche, la scolarisation des enfants de 2 ans atteint 30%. Ce taux élevé s'accompagne d'un faible taux de place d'accueil collectif et laisse une place importante aux assistantes maternelles.

Handicap, un risque de sous-évaluation

On estime que 10.500 ardéchois de 15 à 64 ans considèrent vivre avec une **limitation d'activité importante** (physique, sensorielle ou psychique). De plus 58.000 déclareraient des problèmes de santé chronique ou durable. (9*1)

D'un point de vue strictement médical aucun indicateur ne permet de quantifier la population **en situation de handicap**. La prévention varie selon la diversité des modes de survenue du handicap : naissance, maladie, accident. Elle ne constitue pas un ensemble repérable.

CHIFFRES REPERES (3*1) <i>Application des taux Nationaux sur l'Ardèche</i>	ARDECHE	Taux en FRANCE
Hommes de 15 à 64 ans déclarant des problèmes de santé chroniques ou durables	27.700	28%
Femmes dans la même situation	30.200	31
Hommes de 15 à 64 ans déclarant une limitation d'activité importante	5.116	5.2%
Femmes dans la même situation.	5.373	5.5%

Le nombre de personnes se déclarant reconnue administrativement en situation de handicap est évaluable à 12.000. La multiplicité des dispositifs ne permet pas d'établir une synthèse précise.

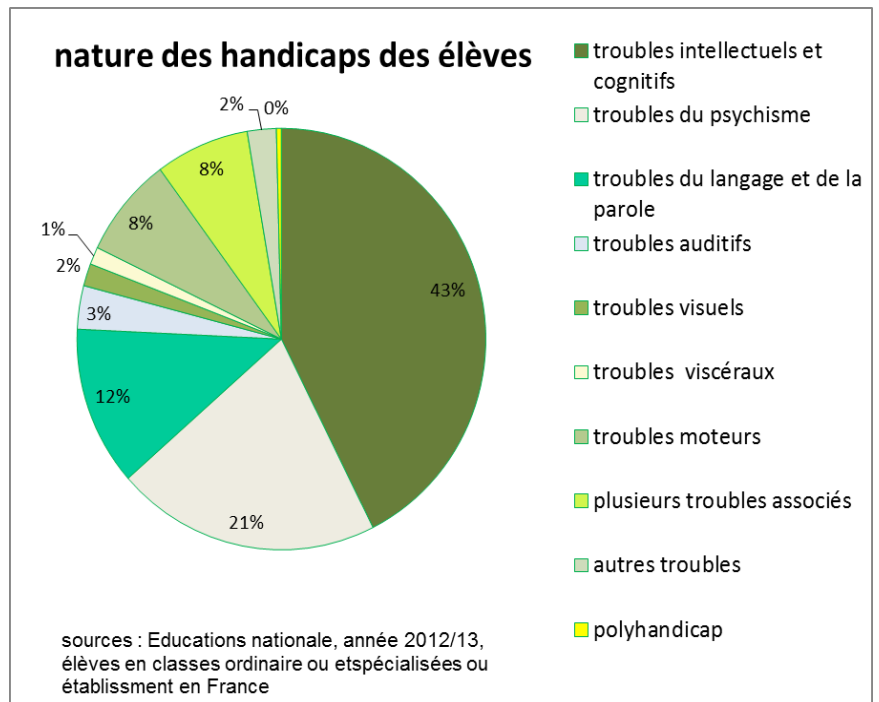
Prises en charge sociales du handicap

AAH *	7.223
RQTH *	9.344
ACTP *	254
AEEH *	873
Bénéficiaires de la PCH	1.504
Carte d'invalidité ou de priorité *	15.064
Classement annuel en invalidité	500
PCH enfant accordée en 2014	66
PCH adulte accordée en 2014	538
Aides à la scolarisation 2014	630

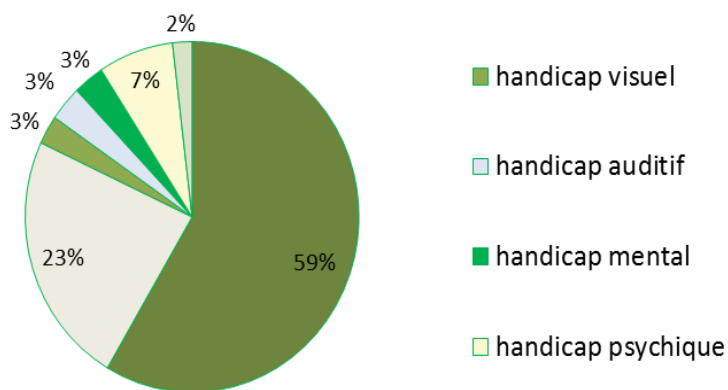
(*) (Nombre de personnes ayant un droit en cours, bilan MDPH au 31/12/14)

Les établissements pour adultes handicapés proposent 1580 places (jour et/ou nuit) et les services spécifiques 793 places.

Les établissements pour enfants handicapé ont une capacité de 350 places. L'accueil scolaire en classe ordinaire concerne 1.070 enfants et celui en CLIS ou ULIS 328.



nature des handicaps et recherche d'emploi



sources : personnes handicapées en recherche d'emploi accompagnées par CAPEMPLOI en 2014

Professionnels de santé (2011) les plus concernés par le handicap (6)	Effectifs Ardèche	Densité Ardèche (pour 100.000 hab)	Densité France
Infirmiers libéraux	532	189	131
Infirmiers salariés	2154	683	720
Masseurs-kinésithérapeutes	320	101	113
Orthophonistes	77	36	32
Pédicures-podologues	42	13	18
Orthoptistes	15	5	5
Ergothérapeutes	34	11	12
Psychomotriciens	28	14	12
Audioprothésistes	11	3	4
Opticiens lunettiers	90	29	37

Le système de soins focalisé sur les personnes âgées

32.500 Ardéchois ont entre 65 et 75 ans, 36.000 ont plus de 75 ans dont 61% de femmes.

On peut évaluer à 43.500 le nombre de personnes de plus de 65 ans déclarant des **problèmes de santé chroniques** ou durables et à 15.000 ceux ressentant une limitation d'activité importante, soit respectivement 63% et 22% des plus de 65 ans. A partir de 75 ans les ALD concernent 92% des hommes et 69% des femmes.

Au niveau national, à 65 ans, l'espérance de vie moyenne avec incapacité sévère est de 3,9 ans pour les hommes et 6,1 ans pour les femmes.

35.000 retraités ardéchois ont des **revenus** très modestes (pensions portées au minimum ou minimum vieillesse) et partagent des conditions de vie (confort, chauffage, alimentation, recours aux soins) insatisfaisantes.

CHIFFRES REPERES (3)	ARDECHE	Soit taux (standard isés)	Taux en RHONE ALPES
Personnes de plus de 65 ans vivant seule	19.698	28%	31%
Personnes de plus de 65 ans vivant en Etablissement	5.943	8.6%	6.3%
Espérance de vie des femmes à 65 ans (2)	23.1	23	23
Espérance de vie des hommes à 65 ans (2)	19.2	19.2	19
Affiliés de 75 ans et plus ayant bénéficié de soins infirmiers	14.7891	65.2	59.3
Patients de 65 ans ou plus sous traitement anti-Alzheimer	645	1390	1654
Patients de plus de 65 ans hospitalisés pour traumatisme	2224	3134	3439



- ☺ En Ardèche plus de 80% des personnes de plus de 80 ans vivent à domicile, parmi elles, 47% vivent seules
- ☺ Entre 75 et 84 ans, 76% des femmes et des hommes se considèrent en assez bonne, bonne ou très bonne santé.

L'APA est servie à plus de 10.000 Ardéchois. 4.000 personnes âgées en bénéficient en établissement et plus de 6.000 personnes jouissent de l'APA à domicile ou de l'ACTP (1.750 hommes et 4.250 femmes). Parmi elles, 650 sont considérées très dépendantes (GIR 1 ou 2).

La **prise en charge** des personnes âgées dépendantes est très satisfaisante dans le département, tant au niveau des SSIAD (ou SPASAD) que des EHPAD, dont bon nombre affichent des tarifs modérés. Le taux de lits médicalisés est également élevé. Le développement des services d'Aide à domicile contribue à la prévention.

Les **maladies d'Alzheimer** et apparentés concernent environ 7.000 Ardéchois, dont une part relativement restreinte bénéficie d'un traitement médicamenteux adapté ou d'une reconnaissance en ALD. Plus de 2000 hospitalisation pour **traumatisme** sont effectuées chaque année. Une part importante suit des accidents de la vie courante, particulièrement des chutes et se traduit par des fractures du col du fémur (460). La **vaccination antigrippale** semble bien suivie en Ardèche. Aucun repère départemental n'est mobilisable sur le dépistage des cancers, de la maladie d'Alzheimer, de l'ostéoporose.

Principales sources et ressources :

- (1) site INSEE / thème population
- (2) site STATISS /Drees .social-sante.gouv.fr
- (3) site « balises-rhône-alpes.org » de l'Observatoire Régional de Santé / données locales
- (4) site ARS Rhône-Alpes ; qualité de l'eau potable 2015
- (5) « Tableau de bord de la santé de la Drôme et de l'Ardèche » ORS –mars 2012. Nombreuse fiches en en cours de réactualisation, non diffusées à ce jour
- (6) « Indicateurs de prévention dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche » ORS, avril 2013
- (7) « Précarité et santé dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche » ORS, février 2015
- (8) « Indicateurs de santé mentale dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche » ORS, décembre 2009
- (9) « Rapport Etat de santé de la population en France, édition 2015 » et sa synthèse, DREES